



Colloque national de l'AFAE – Bordeaux – 27 mars 2021

Parcours, mobilités, territoires : pour une fabrique des possibles

Françoise MOULIN-CIVIL

Le système éducatif – parce qu'il se préoccupe légitimement de l'avenir des élèves qui lui sont confiés – n'a jamais été avare de circulaires censées régir ce que l'on appelle communément l'orientation et de dispositifs censés régler la question du choix de la voie à suivre (générale, technologique, professionnelle, par apprentissage), et désormais, la question du choix des spécialités en première. Ces textes, dispositifs et autres mécaniques d'orientation et d'affectation -dont une approche historique s'impose- se sont succédé au gré des lois d'orientation et de programmation jusqu'aux derniers avatars connus : Affelnet 6^e, Parcours avenir, Affelnet 3^e, Cycle de détermination, Parcoursup. Cette façon de faire, qui relève d'une vision et d'un pilotage centralisés, alors même que la dimension territoriale est aujourd'hui majeure, masque dangereusement les ruptures qu'elle engendre. Elle accentue aussi le décalage entre les attentes de la société, cristallisées dans celles des familles et des élèves eux-mêmes mais aussi celles du monde économique, et un système éducatif compact, peu fluide, marqué durablement par des successions de discontinuités et de ruptures, par des conseils de classe figés dans un rituel archaïque de « propositions » et de « décisions » d'orientation, par des choix à opérer ou des non-choix à subir, d'autant plus tôt que l'on est en difficulté scolaire ou sociale, souvent les deux. Il est curieux de constater qu'en fin de troisième, un élève passe en seconde sans que l'on parle d'orientation... ou bien est « orienté » ! Ce qui devrait s'accomplir en toute connaissance de cause, dans l'appréhension objective des cheminements individuels, des capacités et des aspirations de chacun et loin de toute approche psychologisante, montre en fait que l'éventail des possibles et l'horizon sociogéographique ne sont vraiment pas les mêmes pour tous. Or, là est tout l'enjeu : dans un monde devenu changeant et exigeant en termes de compétences et d'adaptation en permanence à toutes sortes de mobilités, comment former l'individu et le citoyen d'aujourd'hui et, surtout, de demain ? Comment ouvrir aussi largement que possible le spectre des choix ? Comment informer sans déformer ? Comment entretenir une disponibilité active non exclusivement centrée sur une préparation à des métiers néanmoins essentielle ? **Bref, un vrai pari sur l'avenir.**

Axe 1

Ce pari doit nous amener à nous interroger d'abord sur le cadre de formation dans lequel les élèves devraient avoir la possibilité et, donc, la liberté de construire leur propre parcours individuel et sécurisé, certes dans un environnement social et territorial identifié, mais en bénéficiant d'une même exigence de formation ouverte. Autrement dit, comment penser une offre de formation plus en phase avec le monde nouveau et pas seulement celui de l'emploi ? Les filières classiques de formation, assez étanches même si les passerelles existent, restent-elles adaptées ? Les passerelles fonctionnent-elles ? Les filières valorisent-elles les compétences les plus adéquates ? Dans l'hypothèse où l'on pourrait aller vers un système plus « modularisé » dans lequel les voies de formation seraient plus intégrées, n'est-ce pas d'une formation refondée, plus largement interdisciplinaire – y compris

dans la voie professionnelle –, que les élèves ont besoin, au collège comme au lycée, voire dans le premier cycle universitaire ? Sans méconnaître le cadre imposé par la scolarité obligatoire et la nécessité d'acquérir un bagage minimum commun comme dans la plupart des systèmes européens, sur quoi repose l'idée, dans le cycle Bac – 3, de pré-formater et de spécialiser les élèves ? De quel type de spécialisation s'agit-il d'ailleurs ? Cela se fait-il en cohérence avec le supérieur ? Tout cela devrait nous inviter à mettre en perspective la réforme en cours du lycée et du baccalauréat.

Axe 2

Ce pari doit nous amener à nous interroger ensuite sur la nécessité d'une régulation de l'offre et de la demande dans une perspective non érudite d'employabilité et d'insertion professionnelle. Comment s'organise l'offre ? À quelles exigences des territoires, des employeurs, des établissements d'enseignement supérieur répond-elle ? Comment pallier les déséquilibres évidents concernant les filières, la cartographie de leurs implantations, les structures d'accueil existant à tous niveaux (internats attractifs, logement étudiant, restauration, transports...) ? Quelle doit être la nature du contrat avec le(s) territoire(s), en particulier avec les régions qui, aujourd'hui, ont entre les mains le pouvoir – et sans doute le devoir – de régulation ? Les territoires peuvent-ils ignorer la question de la non-mobilité géographique des jeunes – pour des raisons sociales et/ou culturelles – et celle des choix d'options, de filières, de spécialités qui se font dans la proximité de vie et sous l'influence des pairs ? Peut-on ou doit-on penser une offre qui s'adapterait à la demande et à la diversité des publics plutôt que le contraire ? Quel rôle jouent les classements d'établissements (du secondaire comme du supérieur) et la floraison des salons ? Quels sont les déterminants des préférences et comment les concilier, d'un côté, avec les possibilités et besoins d'emploi tout en évitant l'« adéquationnisme » et, d'un autre côté, avec les désirs et aspirations des jeunes ?

Axe 3

Ce pari doit nous amener à nous interroger enfin sur la résolution des contradictions qui étreignent le système éducatif français, lequel tangué sans cesse entre la culpabilité due à l'échec et la promotion des filières d'excellence. Peut-on déjouer ou assumer sans complexe l'extrême polarisation entre les sortants sans diplôme et les classes d'élite, entre sélection et équité des chances ? Comment sortir d'un système où le score et le niveau sanctionnent et engendrent la pire des autocensures, où l'éducation à l'orientation, quand elle existe, peut s'avérer contre-productive, où les diplômes et les concours sont la raison et la fin de tout, contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres pays ? Si l'entrée au collège et l'entrée au lycée s'apparentent à des solutions de continuité, voire à des ruptures, où en chercher les responsabilités et comment y remédier ? Le cycle 3 a-t-il commencé de faire son œuvre ? Peut-on penser une telle transition entre la troisième et la seconde ? Sur quelles exigences doit se construire la transition « bac – 3 / bac + 3 », sur des « solutions numériques pour l'orientation vers les études supérieures », comme y invite le dernier appel à projets du PIA3 ? Quelle place entend prendre l'enseignement supérieur dans le processus ? Que nous apprennent, à tous ces égards, les comparaisons internationales ? *In fine*, le système éducatif peut-il tenir le cap de l'avenir de la jeunesse de France dans un monde européen et international qui la défie sans cesse par ses multiples sollicitations ? Peut-on seulement encore, dans une tentative holistique, parler d'orientation alors même que le monde d'aujourd'hui semble déboussolé ?

Françoise MOULIN-CIVIL
Présidente du Conseil scientifique
Professeure d'université
Ancienne rectrice